

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE AIDE POUR L'ACCOMPAGNEMENT
D'UN SPORTIF DE HAUT NIVEAU**

Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 31	Nombre de Membres Votants : 32	Date de la Convocation : 17 septembre 2026
---	------------------------------------	-----------------------------------	---

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire.**

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZŁOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, Mme BARDOU

EXCUSE : Mme CLERGUE donne pouvoir à Mme ORTA conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : M. CROUZET, M. BELONDRADE, M. MOURAD, M. ICHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ.

ABSENTS EXCUSES : Mme REGNIER, Mme BARTHE.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Monsieur Khelifa JEBARI, sportif de haut niveau dans les disciplines de l'athlétisme a été sélectionné en équipe de France pour les championnats du Monde d'athlétisme Masters qui se sont déroulés du 22 août au 3 septembre à Daegu, en Corée du Sud.

Compte tenu des frais inhérents à cette compétition, il sollicite le soutien de la Ville de Carcassonne.

La Ville souhaite accompagner ce sportif de haut niveau licencié à l'AS Carcassonne Athlétisme, qui a contribué par sa participation et de par son titre de vice-champion du monde par équipe, dans la discipline de cross-country, à promouvoir l'image de la Ville de Carcassonne.

Considérant l'article L.100-2 du code du sport qui précise « L'Etat et les associations et fédérations sportives assurent le développement du sport de haut niveau, avec le concours des collectivités territoriales, de leurs groupements et des entreprises intéressées ».

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer, au titre de l'année 2026, une aide de 500 € à Monsieur Khelifa JEBARI en tant que sportif de haut niveau s'inscrivant dans un parcours de l'excellence sportive.

Les crédits sont inscrits au Budget principal sur la ligne budgétaire 65-65748-30.

Une convention d'accompagnement sera conclue entre la Ville et Monsieur Khelifa JEBARI.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver la participation de la Ville.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter la convention afférente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Christophe BARTIÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260924-33984-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026

Publication : 06/10/2026

